

Date de révision 08.03.2012
Révision 03



FICHE DE DONNEES DE SECURITE ACIDE PHOSPHORIQUE > 25...%

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	ACIDE PHOSPHORIQUE > 25...%
No du produit	101021, 100966, 100195, 100196, 100777, 100778, 102803, 102804, 102805, 105676, 105854, 104807, 106423
Synonymes, Nom Déposé	ORTHOPHOSPHORIC ACID, Acide Phosphorique >25%, ACIDE PHOSPHORIQUE 85% SOL , ACIDE PHOSPHORIQUE 75% SOL , ACIDE PHOSPHORIQUE 75% SOL THS, ACIDE PHOSPHORIQUE FG 85% SOL, ACIDE PHOSPHORIQUE FG 75% SOL , ACIDE PHOSPHORIQUE PH 85% SOL THS, PHOSPHORIC ACID 71%, PHOSPHORIC ACID 80% SOLUTION, PHOSPHORIC ACID 75% FG, PHOSPHORIC ACID 45%, PHOSPHORIC ACID 45% SOL
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485924-24
No CAS	7664-38-2
No Index CE	015-011-00-6
No CE	231-633-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Fertilisante Détergent. Chemical Intermediate

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur	Univar 17, Av Louison Bobet 94132 FONTENAY-SOUS-BOIS France +33 (0)1 49 74 80 80 +33 (0)1 49 74 81 11 sds@univareurope.com
---------------------	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS)
+ 33 (0)1 45 42 59 59
Emergency Contact Number (Outside Office Hours)
+441865 407333
Sds No. 115

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Skin Corr. 1B - H314
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (67/548/CEE) C;R34

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

ACIDE PHOSPHORIQUE > 25...%

No CE 231-633-2
 Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement	Danger	
Mentions De Danger	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Conseils De Prudence	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P301+330+331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303+361+353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
	P304+340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P313	Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Nom commercial	ACIDE PHOSPHORIQUE > 25...%
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485924-24
No CAS	7664-38-2
No Index CE	015-011-00-6
No CE	231-633-2

Commentaires Sur La Composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter immédiatement un médecin !

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

ACIDE PHOSPHORIQUE > 25...%

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Toux, serrement de la poitrine, sensation d'oppression de la poitrine.

Ingestion

Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.

Contact avec la peau

Peut causer de graves brûlures chimiques de la peau.

Contact avec les yeux

Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlage et larmolement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : **CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !**

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers

Oxydes de : Phosphore.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière inerte, humide et incombustible, puis rincer la zone avec de l'eau. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée est requise.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans le récipient original. Garder les récipients hermétiquement fermés. Récipients appropriés : polyéthylène. Acier inoxydable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

ACIDE PHOSPHORIQUE > 25...%

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORM E	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
ACIDE PHOSPHORIQUE > 25...%	VLEP		1 mg/m3		3 mg/m3	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DDSE

Industrie Long terme 2.92 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Protection respiratoire

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants de protection.

Protection des yeux

Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial.

Autres Mesures De Protection

Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures en caoutchouc.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Visqueux Liquide
Couleur	Incolore.
Odeur	Âcre.
Solubilité	Miscible avec l'eau Soluble dans : Éthanol.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	101 - 158
Point de fusion (°C)	-11.8 - 21.1
Densité Volumique	1752 kg/m3
Valeur pH, Solution Concentrée	<2
Viscosité	62 mPas 25°C

9.2. Autres informations

Poids Moléculaire 98

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information requise.

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Les alcalis forts.

ACIDE PHOSPHORIQUE > 25...%

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de : Phosphore.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Dose Toxique 1 - DI 50

1530 mg/kg (oral rat)

Inhalation

Irritant pour l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et des bronches.

Ingestion

Peut causer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.

Contact avec la peau

Peut causer de graves brûlures chimiques de la peau.

Contact avec les yeux

Le contact avec le produit chimique concentré peut très rapidement causer de graves dommages oculaires et même la cécité.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit peut affecter l'acidité (le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Le produit est miscible avec l'eau. Peut être diffusé dans les réseaux d'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit. Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 1805

No. UN (IMDG) 1805

No. UN (ICAO) 1805

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ACIDE PHOSPHORIQUE > 25...%

Désignation officielle de transport PHOSPHORIC ACID, SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	8
Classe ADR/RID/ADN	Classe 8 - Matières corrosives.
No. D'Étiquette ADR	8
Classe IMDG	8
Classe/Division ICAO	8
Étiquettes De Transport	

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-B
Code Hazchem	2R
No. De Danger (ADR)	80
Code restriction de tunnel	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Législation UE**

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS****Commentaires De Mise À Jour**

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date de révision 08.03.2012

ACIDE PHOSPHORIQUE > 25...%

Révision 03
No FDS 115
État De La Fiche De Sécurité Approuvé.
Date 23.07.2010
Signature Jitendra Panchal

Phrases - R (Texte Intégral)

R34 Provoque des brûlures.

Mentions De Danger Completes

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.